



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Monsieur Olivier VERAN**  
**Ministre des Solidarités et de la Santé**  
**14, avenue Duquesne**  
**75350 PARIS**

Le Havre, le 28 juillet 2020.

Objet : Prise en charge de l'endométriose

Monsieur le Ministre,

L'endométriose est une maladie qui touche de nombreuses femmes, mais dont le diagnostic et la prise en charge s'apparentent à un parcours du combattant. Nombreuses sont les patientes qui mettent presque une décennie à être prises au sérieux.

Si la crise sanitaire nous rappelle l'importance d'un système de santé fiable dans les affections de longue durée (ALD), les associations regrettent la non-reconnaissance de l'endométriose dans cette liste des ALD. Pourtant cette maladie gynécologique chronique est évolutive, incurable, et handicape au quotidien à minima une femme sur dix.

Beaucoup de patientes relatent des douleurs continues et importantes, affectant les vies professionnelles et impactant la santé psychique de celles-ci. Certaines interventions chirurgicales telles que l'ablation de l'utérus peuvent atténuer les douleurs sans pour autant guérir. Certains médecins émettent même des liens de corrélation entre infécondité et endométriose.

L'absence de reconnaissance de l'endométriose comme ALD constitue un facteur d'absence d'information et de formations au sein du corps médical, les délais de diagnostic tout comme le regard porté sur les malades.

Aussi je vous remercie de bien vouloir me faire connaître les futures dispositions prises par votre ministère permettant de reconnaître l'endométriose comme affection de longue durée.

Dans cette attente urgente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.

Jean-Paul LECOQ